



## Comité de Bridge de l'Orléanais

Siège : 68 Avenue Wilson

41000 BLOIS

Tel : 02.37.31.36.41

### Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif du mardi 8 février 2019 à Blois

#### Ordre du jour :

#### 1. Fonctionnement du Bureau Exécutif :

- a) *Fonctionnement des commissions*
- b) *Articulation entre les commissions et le bureau exécutif*
- c) *Informations sur les attributions respectives de la trésorière et de la comptable*
- d) *Communication des comptes rendus du BE à Martine MARIÉ*

#### 2. Point sur le déroulement de la saison en cours :

- a) *Financier : présentation d'une situation intermédiaire par la trésorière*
- b) *Évolution des licences*
- c) *État des travaux des différentes commissions*

#### 3. Site internet : Bilan développement du site internet :

*Coût - finalisation - maintenance - ouverture aux licenciés.*

#### 4. Préparation de l'assemblée générale électorale

#### 5. Questions diverses

Présents : Mauricette DANCHAUD (présidente par intérim), Délia FIORINI (trésorière), Simone FLEURIET (secrétaire générale), Dominique DESNOYER, Alain DUBOUILH, Mauricette FONDS-BLET, Guy GUÉNAIS, Claudette MOREAU, Thierry SIMÉON.

#### 1. Fonctionnement du Bureau Exécutif :

- a) *Fonctionnement des commissions et b) Articulation entre les commissions et le bureau exécutif*

Les orientations des travaux des commissions sont définies en BE en début de saison.

Les responsables organisent les réunions selon leurs besoins et adressent un CR rapide aux membres du BE pour info environ tous les 2 mois. Les commissions mettent en forme des propositions qui sont soumises à l'approbation du BE. Leur mise à exécution ne peut intervenir qu'après validation par le BE, et si besoin après un vote à la majorité.

En cas d'urgence, la présidente peut interroger les membres du BE par e-mail. Les décisions ne sont diffusées qu'après approbation du BE.

La secrétaire du Comité envoie les courriels en copie aux différents membres.

### ***c) Informations sur les attributions respectives de la trésorière et de la comptable***

Sur ordre de la trésorière qui en suit l'exécution, la comptable assure les tâches suivantes :

- Réception et saisie des règlements des compétitions (en comptabilité et sur le fichier de remise de chèques),
- Saisie des paiements des licences sur le site FFB et en compta,
- Réception et saisie des bordereaux des arbitres et des salles de compétition, établissement des contrats et des bulletins de paye, OD de salaires,
- Bordereaux de banque, contrôle des comptes.

La présidente communique avec la comptable et la secrétaire grâce notamment à un tableau de suivi qu'elles tiennent à jour.

Lors de l'entretien annuel la présidente rappellera notamment la nécessité du respect des horaires et l'exigence de rigueur. Si des courriers ou courriels sont faits au nom du comité, ils doivent être validés par la présidente ou à défaut le vice-président, avant l'envoi.

### ***d) Communication des comptes rendus du BE à Martine MARIÉ***

Le BE rappelle que les comptes rendus sont consultables sur le site du Comité. Il décide cependant qu'ils seront systématiquement communiqués à Martine MARIÉ pendant la période d'intérim.

## **2. Point sur le déroulement de la saison en cours :**

### ***a) Situation financière intermédiaire présentée par la trésorière***

Les avoirs chez les sponsors de l'Agenda doivent être utilisés :

- 108 € Imprimerie St François (à valoir sur la prochaine commande de calendriers)
- 360 € Fun bridge (logiciels de jeux)
- 500 € le Bridgeur (abonnements Bridgerama des initiateurs)
- 250 € Bridge Diffusion (achat de cartes)

### ***b) Évolution des licences :***

Les éléments chiffrés sont présentés à ce jour 3487 licenciés pour 3455 à la même période l'an passé soit une augmentation de 32 licenciés

### ***c) État des travaux des différentes commissions***

**Finances :** La commission de financement a fait une étude comparative des différents tarifs dans 15 comités. Le comité se situe dans la moyenne.

Le BE demande à la commission de revoir les tarifs pour les compétitions afin notamment de les rendre plus lisibles. Voir notamment les compétitions Dames (ligue directe). Elle étudiera aussi le retour de paiement pour les clubs organisateurs de compétitions.

**Communication :** Le calendrier du comité devra être terminé mi-juin en vue de son impression. Un nouvel imprimeur sera recherché.

**Compétitions :** Le BE décide de rembourser une partie de la somme demandée à la paire Venard-Moure en Mixte x2 Excellence, suite à leur performance en finale nationale l'an dernier, ne conservant que les 40 € de la part Comité, indépendamment des 20€ dus à la Ligue.

Le BE réfléchira sur les conditions de participation des exemptés, pré-qualifiés et qualifiés d'office.

Le BE accorde les dérogations demandées en Coupe de France pour inscriptions tardives.

Pour la saison 2019-2020 la responsable de la commission compétition à présenter des orientations qui ont été acceptées par le BE et qui permettront de proposer un projet de calendrier lors de la prochaine réunion de BE.

**Arbitrage** : Le stage d'arbitre de club est en cours.

Par contre le stage d'arbitre de Comité n'ayant pas assez de candidats, son organisation sera réétudiée pour la saison 2019-2020.

**Bridge jeunesse** : 6 paires scolaires et 4 paires de cadets participent à la finale nationale.

**Autres sujets** : Le BE décide les dotations de 60 jeux de cartes aux clubs suivant organisant des compétitions : Châteauroux, La Châtre, Chartres, Tours-RDC, ABO, Blois, Avaricum, GABO.

Le BE relance l'achat prévu de pagers pour les clubs suivants : ABO, GABO et CABLE (un seul pour les deux), Blois, Tours RDC, ABVN et le remboursement du pager de Châteauroux.

La secrétaire relancera une enquête auprès des clubs pour la commande de fiches de prévision et fiches ambulantes.

#### 4) Site internet

Le coût du site est de 12000 € TTC. La commission qui se réunit le 9 février étudiera les problèmes liés au site.

#### 5) Préparation de l'AG électorale

L'appel à candidatures sera envoyé aux clubs avec retour pour le 3 mars.

Après consultation de différents clubs susceptibles d'accueillir la manifestation, l'AG aura lieu à Issoudun le 2 avril à 19h00.

#### 6) Questions diverses

Dominique DESNOYER remplacera Mauricette DANCHAUD au Conseil Fédéral des 16-17 février à Saint Cloud.

La prochaine réunion du Bureau Exécutif se tiendra à Romorantin le 15 mars à 14h30.

Fait à Blois le 20 février 2019

La Secrétaire générale,

Simone FLEURIET

La Présidente par intérim,

Mauricette DANCHAUD